



## Separation sans mariage et pas de pacs garde enfant

Par **maud33170**, le **19/08/2014** à **20:40**

Bonsoir,

J ai besoin de conseils. Je me suis séparée de mon ex conjoint depuis plus d un an et je me décide enfin a passer devant un juge afin de statuer sur la garde de ma petite fille de trois ans. J'aimerais avoir la garde a temps plein voir autoriser un weekend sur deux. Son pere est instable habite chez ses parent, n'est pas stable niveau emploi étant tout juste auto entrepreneurs et n ' a fait seulement qu'acte de presence . Il ne m'a jamais rien versé depuis la naissance de ma fille, m' a surendettee et toute les factures la concernant été a ma charge. C'est toujours moi qui l'ai assumé mais j'ai quand meme peur de la décision du juge, les papa étant tres pris en compte. Dans mon cas que dois-je faire? Faut il que je prenne un avocat?car il me complique la tache et on se s'entent pas du tout.

En vous remerciant de vos conseils, merci !!!